

Envoyé en préfecture le 23/05/2025
Reçu en préfecture le 23/05/2025
Publié le 23/05/2025
ID : 035-213502362-20250521-SG2025_253-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON



Séance du 21 mai 2025 - Délibération n° 2025-044

BUDGET "PRODUCTION D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE"
DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N° 1
EXERCICE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 12 mai, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	22
Votants	21
Vote	
Pour	21
Contre	0
Abstentions	6

Président de séance : Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

- Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Monsieur Jean-Luc Guillaume, pouvoir donné à Monsieur Lionel Remande.
Madame Rola Abi Fadel, pouvoir donné à Monsieur Jacques Carpentier.
Monsieur Stéphane Lefebvre, pouvoir donné à Monsieur Jean-Marie Pichon.
Madame Martine Évain, pouvoir donné à Madame Stéphanie Brault.
Monsieur Thomas Maréchal, pouvoir donné à Monsieur Loïc L'Haridon.

- Absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote :

Madame Anaïs Cadoret.
Monsieur Valentin Perré.

Secrétaire de séance : Monsieur Jacques Carpentier.

Rapport de Louis Le Coz.

Afin de régulariser l'écriture de résultat d'investissement reporté, une décision budgétaire modificative doit ajuster les crédits budgétaires prévus au budget primitif "Production d'Énergie Photovoltaïque" pour 2025.

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n° 2025-037 du 3 avril 2025 approuvant le budget primitif 2025,
Vu la présentation à la commission Finances du 6 mai 2025,
Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 23/05/2025
Reçu en préfecture le 23/05/2025
Publié le 23/05/2025
ID : 035-213502362-20250521-SG2025_253-DE

À L'UNANIMITÉ

ADOpte la décision budgétaire modificative n° 1 du budget annexe "Production d'Énergie Photovoltaïque" telle que présentée en annexe et qui s'équilibre comme suit :

Section d'investissement

	Chapitre	Nature	Intitulé	Dépenses
Recette		001	Résultat d'investissement (excédent)	60 €
Dépense	23	2315	Installations, matériel et outillage techniques	60 €
			Total section d'investissement	0 €

Pour extrait conforme,

Pascal Duchêne
Maire de Redon

Le Secrétaire de séance,
Jacques Carpentier
Conseiller municipal



Mis en ligne le 23/05/2025

BUDGET "PRODUCTION D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE"
DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N° 1
EXERCICE 2025

Norme Comptable M4 - Budget assujetti à la TVA de plein droit - inscriptions en HT

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	Compte administratif 2024	BP 2025	DM 1
001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	-	-	-
chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées			
1687 Autres dettes	14 000,00	7 000,00	
Autres dettes - RAR			
sous- total chapitre 16	14 000,00	7 000,00	-
chapitre 23 - Immobilisations en cours			
2315 Installations, matériel et outillage techniques -BP	3 836,90	56 315,00	60,00
Installations, matériel et outillage techniques - RAR			
sous- total chapitre 23	3 836,90	56 315,00	60,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	17 836,90	63 315,00	60,00

Recettes d'investissement	Compte administratif 2024	BP 2025	DM 1
001 Résultat d'investissement reporté	39 381,89	38 516,99	60,00
chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées			
1687 Autres dettes			
sous- total chapitre 16	-	-	-
chapitre 040 - opérations d'ordre de transfert entre sections			
28153 Amortissement installations à caractère spécifique	17 032,00	23 352,02	
sous- total chapitre 040	17 032,00	23 352,02	-
021 Virement de la section d'exploitation		1 445,99	-
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	56 413,89	63 315,00	60,00

Résultat d'investissement	38 576,99	-	-
----------------------------------	------------------	---	---